

Comité de suivi des médicaments vétérinaires (CSMV)
Réunion du comité numéro 2020-17 Date : 01/12/2020
Procès-verbal de réunion

*Aucun conflit d'intérêt n'est identifié en lien avec l'ordre du jour de la réunion
Seuls les sujets faisant l'objet de position ou d'informations validées en séance sont rapportés
Document validé par le Président du comité de suivi et par l'ANMV le 15/01/2021*

Président du comité : Y. MILLEMANN

Participants, membres du comité : J. BASTIEN, P. BERNY, F. BOUCHER, S. BOULLIER, J-L. CADORE, A. FERRAN, L. GRISOT, C. HUGNET, B. MAYTIE, S. PERROT, O. SALANDRE, J.M. SAPORI, X. SAUZZEA

Participants Anses : L. BADUEL, M. BACHELOT, S. BARRETEAU, J. BIETRIX, D. BOUCHARD, P. CARNAT-GAUTIER, M. GEORGEAIS, G. MOULIN, S. LAURENTIE, S. ROUGIER, M. SACHET, D. URBAN

Invité : D. RABOISSON

1. Impact environnemental de l'usage des antibiotiques

Point présenté pour : information discussion préliminaire position

Rapporteurs : Y. Millemann, A. Ferran, S. Perrot, P. Berny, C. Hugnet

Dans le cadre de la démarche européenne « One Health », en particulier concernant les enjeux environnementaux de l'usage des antibiotiques en médecine vétérinaire, le CSMV travaille sur la rédaction de recommandations pratiques (en complément des recommandations scientifiques des avis déjà publiés par l'Anses n° 2011-SA-0071 et n° 2016-SA-0252) avec un focus sur le rejet des antibiotiques. Ces recommandations feront suite à l'analyse des sources potentiellement importantes d'antibiotiques vétérinaires dans l'environnement (incluant leur pharmacocinétique et leur durée de persistance) et seront publiées dans la presse professionnelle.

2. Vaccins vivants

Point présenté pour : information discussion préliminaire position

Rapporteurs : S. Boullier, C. Hugnet, O. Salandre, X. Sauzéa

Dans un objectif de diffusion de recommandations de bonnes pratiques aux professionnels vétérinaires pour limiter les risques d'infection post-vaccinale pour l'animal et pour les personnes évoluant à son contact, le CSMV réalise un état des lieux des modalités d'usage des vaccins vivants et des précautions d'emploi associées et une synthèse des risques potentiels connus de diffusion zoonotique, vers les autres animaux et vers l'environnement, mais aussi des risques de réversion ou de recombinaison pour les différents vaccins vivants autorisés en prenant en compte le mode d'administration, l'espèce cible et la fréquence du recours à la vaccination.



3. Résidus de pesticides et de MV dans les produits de la ruche et du couvain

Point présenté pour : information discussion préliminaire position

Rapporteur : L. Grisot

La pollution globale de la ruche par beaucoup de produits dont des pesticides et des médicaments vétérinaires retrouvés dans les cires utilisées pour refaire les cadres est rapportée en séance. Les cires ainsi potentiellement contaminées sont au contact des abeilles, de leurs larves et du miel consommé par l'homme. Cela conduit donc à se questionner sur l'impact de cette contamination de la cire sur la possible contamination du miel. Il s'agit à la fois d'une problématique de santé animale et de contamination de l'alimentation par des produits non alimentaires. Ce sujet n'est cependant pas uniquement une problématique de résidus de médicaments vétérinaires dans les denrées d'origine animale destinées à la consommation humaine et sort du champ de compétences de l'ANMV. Une organisation professionnelle vétérinaire va être approchée par le CSMV sur cette question afin d'en prendre en compte tous les aspects. En parallèle, le CSMV va rédiger un article dans la presse professionnelle présentant les bonnes pratiques d'utilisation des médicaments vétérinaires dans la ruche dans lequel seront traitées entre autres la problématique du recyclage et de l'accumulation des substances actives dans les cires mais aussi les pratiques à éviter.